



*Signataire : Souheil Sayegh*

*Date de dépôt : 15 décembre 2023*

## **Question écrite**

### **Des compteurs électriques intelligents... intelligents comment ?**

Récemment, les SIG ont annoncé l'installation de compteurs électriques dits intelligents. La population s'est inquiétée quant à un contrôle de la vie privée suivi de « menaces » à la baisse en fonction de la consommation de chaque ménage.

Le 23 septembre 2022 était renvoyée au Conseil d'Etat la M 2862 qui demandait aux SIG de fixer les heures douces en fin de semaine du vendredi soir 22h00 au lundi matin 07h00 et du lundi au jeudi de 22h00 à 07h00 pour l'ensemble des ménages genevois.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Quelle suite a été donnée à la M 2862 ?***
- ***Est-ce que les compteurs électriques envisagés permettront de différencier le tarif heures pleines/douces et ainsi permettront aux foyers genevois des économies en fonction de l'heure à laquelle ils consomment l'énergie ?***
- ***Comment rassurer les foyers quant à la plus-value de cette technologie ?***
- ***Quel risque particulier quant à l'atteinte à la vie privée et aux possibles incitations étatiques qui pourraient suivre selon tel ou tel comportement comme l'appréhende la population ?***

Que le Conseil d'Etat et ses services soient remerciés de leurs réponses.